

Consignes en cas de sinistre



Donner l'alarme

Aux sapeurs-pompiers au tél. N° **118**



Évacuer

les lieux en conservant son calme,
en suivant le balisage
et en fermant les portes derrière soi



Conduire

les enfants au lieu de rassemblement



Éteindre

le foyer avec les moyens à disposition



Orienter et guider

les sapeurs-pompiers